

De : Fondation Potentiels & Talents <contact@potentielsettalents.org>

Objet : **Newsletter N°17 Fondation Potentiels & Talents**

Date : 18 décembre 2015 13:34:48 HNEC

À : <pascale.vo@polemarque.fr>

Répondre à : Fondation Potentiels & Talents <contact@potentielsettalents.org>



Newsletter N°17

J-14 jours avant le 31 décembre 2015 :

Aidez-nous à porter secours à des enfants en difficulté du fait de leurs différences.

Aidez-nous à soutenir des écoles innovantes, à l'avant-garde de l'école du futur.

C'est le moment de se mobiliser. Parlez-en à vos proches, à vos collègues, mobilisez-les en faveur de cette juste cause.



POURQUOI FAIRE UN DON EN PRIORITÉ À LA FONDATION POTENTIELS & TALENTS ?

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance »

Les attentats qui viennent de frapper notre jeunesse et nos valeurs donnent raison à Abraham Lincoln : l'ignorance fait le lit des fanatismes et libère les pulsions mortifères.

Plus encore qu'hier il est crucial de soutenir les enseignants et les écoles qui innovent et éclairent le chemin à suivre pour préparer nos enfants à devenir des citoyens autonomes et responsables, aptes à faire face aux défis à venir.

« Le but de l'instruction n'est pas de soumettre chaque génération aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède, mais de les éclairer de plus en plus, afin que chacune devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison ».

Le même Condorcet écrivait en 1791[1] : « loin d'empêcher que d'autres maîtres ne

s'établissent pour enseigner (...) on doit au contraire applaudir à ces enseignements libres (...) Tout citoyen pouvant former librement des établissements d'instruction, il en résulte encore pour les écoles nationales l'invincible nécessité de se tenir au moins à niveau de ces institutions privées »

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.^[2]

Il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas confondre égalité en droit avec égalitarisme. L'équité voudrait au contraire que chaque enfant bénéficie des conditions propres à son épanouissement dans le respect de sa singularité : parcours scolaires et pédagogies personnalisés.

Ce faisant les écoles et les « instituteurs » que nous soutenons, dans le droit fil des textes de Condorcet, participent à « l'institution de la République » dans une vision émancipatrice de l'individu citoyen. Depuis sa création, **notre fondation concentre son action sur l'école primaire en tant que socle fondateur (bourses et aides aux écoles spécialisées dans la prise en charge d'enfants à hauts potentiels en situation d'échec scolaire), tout comme elle défend l'accueil de la différence dans l'idée que c'est précisément dans le respect des singularités de chacun que naissent l'envie et la volonté de faire société.**

Notre démarche est inclusive, non élitiste et non utilitariste. Nous œuvrons en faveur de l'épanouissement durable de toutes les formes d'intelligences et de talents, avec un regard bienveillant sur la différence en général et les singularités des enfants en particulier.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Outre la distribution **de bourses bénéficiant à des enfants à hauts potentiels en grande difficulté dont les parents n'ont pas les ressources suffisantes** pour leur permettre d'accéder à des pédagogies ou des aides adaptées en cas de « dys » ou de « TDA/H »,

- nous assurons des sessions de formation / sensibilisation de psychologues ou d'enseignants dans le cadre par exemple de l'ILFM (décembre 2015) : *Comment faire de la diversité une richesse collective ? Un nouveau regard sur la prise en compte de la différence en général et des enfants hors normes en particulier* ;
- nous organisons régulièrement des séminaires d'échange et de partage des écoles indépendantes et innovantes que nous soutenons aux quatre coins de la France afin de favoriser des enrichissements pédagogiques et de bonne gestion des établissements. Ces écoles ont signées une « charte des valeurs » et sont à la pointe de l'innovation tant au plan de la pédagogie que de l'organisation : classes multi âges et multi niveaux pour favoriser en souplesse l'individualisation des parcours d'apprentissage, la collaboration et l'entraide entre les élèves, mode projet, pédagogie partant du sens des apprentissages (interdisciplinarité), très forte ouverture aux langues, « guidance parentale»...

Nous sommes convaincus que l'essentiel des bonnes pratiques mises en place dans ces écoles devrait bénéficier au plus grand nombre de nos enfants car au-delà des techniques tout ici est question de changement de posture de l'enseignant à l'égard

de l'élève et des parents à l'égard de l'école.

Concrètement, à quoi servent vos dons :

- 50€ = participer au fond de bibliothèque, abonnement annuel à un magazine éducatif
- 100€ = financer les fournitures et manuels scolaires d'un enfant
- 200€ = financer l'intervention ponctuelle d'un spécialiste au sein de l'école (graphothérapeute, sophrologue, relaxation, sculpture...)
- 500€ = en moyenne un mois de scolarité dans un établissement privé hors contrat
- 4.000€ = équipement d'une classe (tableau, tables et chaises)
- 5.000€ = en moyenne une année de scolarité dans un établissement privé hors contrat
- 10.000€ = équipement d'une classe numérique (tableau et tablette pour 15 élèves)
- 15.000€ = aider à financer l'ouverture d'une nouvelle école

Pour en savoir plus sur les écoles que nous nous soutenons et la fondation, cliquer [ICI](#)

Votre don aidera à la fois les écoles et les familles de ces jeunes. Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.

Brigitte de Compreignac,
Présidente et enseignante en primaire

Laurent Dupuis,
Délégué général

[1] 2^{ème} Mémoire sur l'Instruction publique

[1] Article premier de la déclaration des droits de l'homme – Onu 1958

Ne nous privons pas de nos talents

Parlez-en à vos proches, à vos collègues, mobilisez-les en faveur de cette juste cause.

Soutenir la Fondation Potentiels & Talents c'est non seulement agir en faveur d'une cause qui vous tient à cœur, mais c'est aussi bénéficier des mesures fiscales d'encouragement à la générosité prévues par l'Etat. Au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt de 66%** de vos versements, dans la limite de 20% du revenu imposable: **par exemple vous donnez 300€ cela ne vous coûte que 102€ net d'impôt**. La réduction est de 75% au titre de l'ISF.

Pour donner c'est facile :

Adresser un chèque à l'ordre de la Fondation Potentiels & Talents à l'adresse figurant en bas de la page. Procéder à un virement ponctuel ou mensualisé par l'intermédiaire de notre site Internet

Procéder à un don en ligne par Carte bleue par l'intermédiaire de notre site Internet www.potentielsetalents.org



Pour recevoir les Newsletters précédentes :

contact@potentielsetalents.org

J - 14 jours
avant fin décembre 2015
Nous avons besoin de votre soutien

Il suffit de cliquer sur le lien suivant : ❤️

Merci de votre générosité

Cette fondation est votre fondation. Parlez-en à vos proches et n'hésitez pas à partager cette newsletter.



Facebook



Site Officiel

potentielsetalents © 2014. Tous droits réservés.

Notre adresse: Fondation Potentiels et Talents 25 rue Sainte-Isaure Paris 75018 France
Laurent Dupuis, Délégué général - tél : 01 48 77 65 67

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes inscrit(e) à la lettre de diffusion du site www.potentiellestalent.org ou parce que nous vous avons identifié(e) comme personne concernée par le sujet.
Pour vous désinscrire : contact@potentiellestalent.org

This email was sent to pascale.vo@polemarque.fr
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Fondation Potentiels et Talents · 25 rue Sainte-Isaure · Paris 75018 · France

MailChimp